Envoyé en préfecture le 31/10/2022

Reçu en préfecture le 31/10/2022

Affiché le 31/10/2022

ID: 022-200056711-20221027-DE20221027145-DE

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
JUGON LES LACSCOMMUNE
NOUVELLE

2, Place du Martray 22270

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS – COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS: M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, M. Jean-Pierre HERVÉ, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Julie POUPART, M. Alexis POIDEVIN, M. Thierry LEBOUCHER, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR. POUVOIRS:

Mme Mauricette DIRR a donné pouvoir à Mme Natacha CARRO Mme Christelle MEUNIER a donné pouvoir à Mme Adeline BRIVE Mme Chantal TARDY a donné pouvoir à M. Denis KEURMEUR M. Jacky GILLET a donné pouvoir à M. Jean-Charles ORVEILLON Mme Servane GESRET a donné pouvoir à M. Patrick MENARD M. Mickaël CARDIN a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC

Secrétaire de séance : M. Alexis POIDEVIN

Absents: M. Cédric BOUGON, excusé, Pierre AUVRET

Objet de la Délibération n°20221027-145

Date de la convocation et d'affichage : 21 octobre 2022

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

-DIVERS DEVIS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord et autorise M. le Maire à signer les devis suivants :

Diagnostic mérules pour les travaux de la Mairie : devis Socotec : 1980 € HT

Orange: réseau orange: 1422.58 € HT

Défibrillateur mobile : 1 479 € HT auprès de la Sté Sanopharm

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits, Le Maire, Eric MOISAN

